

- Épisode 74 -



#74



B2



- Rapport sur les
VSS dans la culture -

Situation : Écouter et comprendre le résumé d'un rapport d'enquête sur les violences sexistes et sexuelles dans le monde de la culture en France

« Culture du viol », « omerta », « déni collectif »... Après six mois d'enquête et plus de 350 auditions, la commission d'enquête parlementaire sur les violences sexistes et sexuelles (VSS) dans le secteur culturel livre un rapport glaçant. Culte de l'impunité, dérives systémiques, protection des agresseurs : tout un milieu est appelé à faire face à ses réalités.

Cette commission a été lancée à l'automne 2024 et est présidée par la députée écologiste Sandrine Rousseau et le député du MoDem Erwan Balanant. Le rapport de 450 pages a été dévoilé ce mois-ci, et il est accablant. Le cinéma, le théâtre, la musique, la mode, la danse et la publicité : aucun secteur n'est épargné par les VSS. Cette initiative a été portée par l'actrice Judith Godrèche, qui a interpellé les parlementaires en mars 2024 lors d'une audition où elle a témoigné avoir été victime de violences sexuelles dans le milieu du cinéma, alors qu'elle était mineure.

Au cours de l'enquête, 350 professionnels des secteurs concernés ont été interrogés, et plus de 400 témoignages écrits ont été recueillis. Parmi ces témoignages, certains sont particulièrement effroyables : des scènes de nudité filmées sans consentement, des actes sexuels forcés, du harcèlement, des violences verbales et physiques, des abus de pouvoir... Les exemples cités dans le rapport soulignent que ces cas ne sont pas des exceptions, mais des symptômes d'un système dysfonctionnel.

La commission évoque également la nécessité d'assainir et de sécuriser un modèle français de création artistique. Parmi les 90 recommandations proposées, on retrouve la protection renforcée des mineurs avec encadrement obligatoire dès les castings, l'obligation de présence d'un représentant légal pour les enfants de moins de 7 ans, l'interdiction de sexualiser des mineurs à l'écran, l'interdiction de toute scène d'intimité sans la présence d'un coordinateur ou encore le déclenchement systématique d'une enquête en cas de plainte.

À l'issue de l'enquête, la commission conclut que les violences commises dans le secteur culturel sont « systémiques, endémiques et persistantes ». Parmi les facteurs favorisant ces violences, le rapport mentionne notamment : la très forte hiérarchisation qui caractérise ces milieux et la concentration de l'autorité aux postes à responsabilité ; la vulnérabilité des victimes, surtout lorsqu'elles sont jeunes, mais aussi en raison de la précarité du statut d'intermittent du spectacle ; les conditions de travail ainsi que l'utilisation de méthodes d'apprentissage basées sur la maltraitance. Le rapport souligne également la présence d'« un sexisme ambiant » et d'« un racisme latent ».

